



Adrien  
**QUATENNENS**  
DÉPUTÉ DU NORD

à l'attention de

**Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI**

*Ministre délégué chargé des Transports*

Hôtel Le Play  
40, rue du Bac  
75007 PARIS

Lille, le 22 février 2022

**Objet : Projet d'agrandissement de l'Aéroport de Lille-Lesquin**

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous écrire à la suite des nombreuses interpellations dont j'ai fait l'objet de la part d'habitants de la Métropole européenne de Lille (MEL) inquiets des conséquences du projet d'agrandissement de l'aéroport de Lille-Lesquin.

En effet, ce projet prévoit de doubler la surface de l'aérogare, avec pour objectif de doubler sa fréquentation annuelle, la faisant passer de 2,2 millions de voyageurs à 4 millions, soit une hausse du nombre de vols de 25%.

L'agrandissement de cet aéroport, en plus d'être en inadéquation totale avec les défis de notre temps, est incompatible avec l'engagement pris par la France lors des Accords de Paris sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre et met gravement en danger la santé des populations. En France, le secteur aérien est d'ores-et-déjà responsable de 7,3 % des émissions de gaz à effet de serre. Or, en métropole lilloise, la pollution de l'air aux particules fines atteint régulièrement des records et est responsable de 14% des décès.

Par ailleurs, l'artificialisation de dix hectares supplémentaires engendrée par le projet pose un réel problème de préservation de la nappe de la Craie, qui représente près de 40% des réserves en eau potable de la MEL.

Enfin, ce projet pose un problème démocratique majeur. Plusieurs conseils municipaux situés à proximité de l'aéroport s'opposent directement à cet agrandissement. C'est le cas notamment des communes de Faches-Thumesnil, Lille, Ronchin, Villeneuve-d'Ascq, Lesquin, Gruson, Templeuve-en-Pévèle, Houplin-Ancoisne et Péronne-en-Mélantois. Les délibérations s'opposant au projet d'agrandissement de l'aéroport remettent en cause sa légitimité et doivent être prises en compte par les pouvoirs publics.

Les riverains, avec l'appui du collectif « Non à l'agrandissement de l'aéroport de Lille-Lesquin » (N.A.D.A.), portent 3 revendications :

- L'arrêt du projet d'extension et l'arrêt des lignes aériennes Lille-Strasbourg, Lille-Nantes et Lille-Lyon, villes accessibles en moins de quatre heures par train,
- La mise en place d'un couvre-feu de sept heures la nuit,
- La révision des trajectoires aériennes existantes.

J'apporte mon soutien aux habitants de la MEL et au collectif N.A.D.A. dans leur volonté de mettre fin à un projet écocide, qui met en danger la santé des habitants des Hauts-de-France, et qui se fait malgré les délibérations prises par de nombreux conseils municipaux.

Monsieur le Ministre, il n'est pas nécessaire de vous rappeler que les enjeux climatiques qui nous font face sont colossaux et exigent des réponses ambitieuses. Le gouvernement doit agir rapidement en cohérence avec les engagements pris lors de la Convention citoyenne pour le Climat. Le développement du rail doit être une priorité et ces projets destructeurs, interdits.

Restant à votre disposition pour aborder le sujet, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses et l'expression de ma vive considération.



**Adrien Quatennens,**  
*député du Nord*  
*coordinateur de la France insoumise*